

Journée mondiale de la santé mentale.

Mes vœux pour la wallonie

Des lieux « contenant » et soignants répondent comme ils le peuvent aux problèmes de santé mentale des jeunes. Ils sont divers et répondent aux exigences qualitatives et quantitatives d'instances tout aussi diverses des autorités fédérales, communautaires, régionales, provinciales et communales si on accepte de prendre en considération l'école comme lieu de développement, mais aussi de dépistages, de la bonne santé.

Les « résistances » aux soins trouvent dans la difficulté de ces niveaux de penser ensemble les politiques de santé, l'inefficacité de l'aide souhaitée quand familles et jeunes tentent d'« éviter » leurs mal êtres.

Des acteurs de ces champs d'interventions se sont volontairement et librement mis à table pour penser ces questions dans la transversalité, l'interdisciplinarité nécessaire tant pour les comprendre que pour agir de façon concertée....ce qu'exigent les troubles que nous évoquons mondialement aujourd'hui.

Des acteurs d'éducation, de protection et de soin, de façon informelle et librement se réunissent dans les « Jardins pour tous ». Il en existe un par territoire, une structure faitière rassemble la créativité produite, les énergies afin de les redistribuer dans les provinces et de les porter aux autorités administratives et politiques. Ces lieux sont identifiés par leurs participants comme des temps de ressourcements pour leur propre santé mentale. L'abc d'un concept de soin quand il est question de relation d'aide.

Ces mêmes autorités prises dans des rivalités « politiques » ont sabordé cette démarche. Sans doute parce que le « processus jardin pour tous », aux allures intervisionnelles, a-t-elle eu tort d'interroger un ministre sur une révision de règles en cours dans un de ces champs « pluriels » de la manifestation des troubles de la santé mentale.

Je m'exprime en mes qualités de clinicien et de président du CRéSaM, Centre de référence en santé mentale pour la Wallonie. A l'écoute de l'AG de cette asbl, de ses chercheurs, des acteurs qui nous sensibilisent sur les politiques et pratiques en santé mentale des enfants et des adultes je formule le vœu que les autorités administratives et politiques soutiennent toutes actions, réflexions qui s'élaborent dans ces lieux de croisements des champs de santé, de l'amont et de l'aval, de l'école aux hôpitaux en passant par toutes les structures intermédiaires et l'indispensable apport des experts du vécu.

Luc Fouarge

Président de l' asbl CRéSaM,